

RETHINK  
PLASTIC

# La commission ENVI adopte une position positive contre la pollution par les granulés de plastique, mais des améliorations sont encore possibles

Bruxelles, 19 mars 2024  
Pour diffusion immédiate

Aujourd'hui, la commission de l'environnement et de la santé publique (ENVI) du Parlement européen a adopté sa position sur la [proposition de règlement visant à prévenir les pertes de granulés afin de réduire la pollution microplastique](#). L'alliance Rethink Plastic, composée de plusieurs ONG européennes, reconnaît cette avancée significative mais souligne les lacunes qui subsistent dans la proposition.

Alors que de plus en plus d'[études](#) établissent un lien entre la contamination par les microplastiques et les risques pour la santé humaine (accidents vasculaires cérébraux, crises cardiaques, etc.), les députés européens ont eu l'occasion d'adopter des exigences visant à prévenir une source importante de pollution par les microplastiques : les granulés de plastique. Utilisées pour fabriquer la quasi-totalité des produits en plastique, ces petites particules se retrouvent entre les mains des industriels tout au long de leur cycle de vie, de la production au transport, en passant par le stockage, la transformation et le recyclage.

Ainsi, les députés ont soutenu l'approche de la Commission visant à réglementer la chaîne d'approvisionnement avec des exigences minimales pour tous les transporteurs et opérateurs, mais ils sont allés plus loin en rendant ces exigences contraignantes, plus fortes et en y incluant le transport maritime - une décision que la société civile soutient fortement à la lumière des récents déversements massifs en mer sur les côtes espagnoles, françaises et portugaises. Toutefois, l'efficacité d'une chaîne d'approvisionnement dépend de ses maillons les plus faibles. En ce sens, en choisissant d'exempter certaines entreprises d'audits et de certification en fonction de l'ampleur de leurs opérations, les députés européens ont introduit une faille importante dans la mise en œuvre du texte.

Après le vote ENVI, la prochaine occasion pour les députés européens de protéger l'environnement et la santé publique des dangers des granulés sera le vote en plénière à la fin du mois d'avril, qui est la dernière plénière de ce Parlement. Si la proposition de règlement est adoptée, les négociations en trilogue se poursuivront après l'élection du nouveau Parlement.

*"Il était grand temps que la commission ENVI s'attaque à cette pollution de manière efficace, car les députés ont vu la pollution par les granulés de plastique faire la une des journaux, qu'il s'agisse de déversements catastrophiques en mer, comme en Galice, ou de sites de contamination chronique à l'intérieur des terres, à Ecaussinnes (Belgique) ou à Tarragone (Espagne). Il faut maintenant que la position de la plénière aille plus loin et que le Conseil en fasse une priorité avant la fin du mandat", déclare Lucie Padovani de Surfrider Foundation Europe.*

*"Nous sommes soulagés que les députés européens aient choisi de renforcer les exigences de la Commission et d'imposer des règles de prévention des pertes de granulés à l'industrie du transport maritime. Pourtant, les plans et les compensations proposés n'incluent aucune mesure corrective pour restaurer les écosystèmes touchés par les déversements de granulés. Nous en avons assez de voir les boulettes de plastique inonder les écosystèmes marins et empoisonner la faune et la flore. Il est temps de tenir les responsables de la pollution par les granulés pour responsables de l'impact négatif durable qu'ils ont eu sur l'environnement. Nous espérons que ce règlement sera l'occasion de compenser les déversements passés et de mettre fin à la pollution par les granulés pour les générations futures", ajoute Frédérique Mongodin de Seas At Risk.*

*"Plus fort ne signifie pas qu'il est assez fort. Bien qu'il s'agisse d'une première étape importante dans la mise en place de mesures visant à réduire les pertes de granulés, les lacunes dans la position de l'ENVI créent des failles qui rendent difficile la réalisation de notre objectif ultime : zéro perte de granulés. On peut se demander pourquoi certains acteurs de l'industrie bénéficient d'un passe-droit lorsqu'il s'agit d'audits rigoureux, de certification et de mise en œuvre de toutes les mesures de prévention, de confinement et de nettoyage nécessaires, alors que leurs actions ont historiquement entraîné une dégradation de l'environnement qui menace toutes les formes de vie. Ces lacunes sapent l'ambition du règlement et signalent une occasion manquée de tenir tous les manipulateurs de granulés responsables de leur contribution à la pollution par les granulés de plastique. Nous demandons instamment que le règlement soit renforcé avant son adoption finale", conclut Amy Youngman de l'EIA.*

FIN

#### **Notes à l'éditeur :**

- - La pollution par les granulés de plastique se produit tout au long de la chaîne d'approvisionnement dans l'UE. ([Rapport Plastic Giant](#))
- - On estime que pas moins de 184 290 tonnes de granulés sont perdues en Europe chaque année. ([Impact assessment report from the European Commission](#))
- - L'expansion exponentielle de la production de matières plastiques brutes depuis 2005 a entraîné une augmentation de la production de déchets et la présence de plus de 170 000 milliards de particules de plastique dans les océans de la planète. ([TINY PLASTIC, BIG PROBLEM. THE CASE FOR PREVENTING PELLET POLLUTION.](#))
- - Plus de 20 ONG et organisations ont demandé aux députés européens de renforcer la proposition en y incluant notamment le transport maritime. ([lettre ouverte](#))

#### **Media contacts:**

##### **Pour Surfrider Foundation Europe**

Lionel Cheylus | +33 6 08 10 58 02 | [lcheylylus@surfrider.eu](mailto:lcheylylus@surfrider.eu)

##### **Pour Seas At Risk**

Adenieke Lewis-Gibbs | [alewis-gibbs@seas-at-risk.org](mailto:alewis-gibbs@seas-at-risk.org)

##### **Pour Environmental Investigation Agency**

Amy Youngman | [amyyoungman@eia-international.org](mailto:amyyoungman@eia-international.org)

---

## Description of the Rethink Plastic Alliance

*Rethink Plastic, qui fait partie du mouvement Break Free From Plastic, est une alliance d'ONG européennes de premier plan qui œuvrent en faveur de politiques européennes ambitieuses en matière de plastique. Elle regroupe le Center for International Environmental Law (CIEL), ClientEarth, l'Environmental Investigation Agency (EIA), le Bureau européen de l'environnement (BEE), l'Environmental Coalition on Standards (ECOS), Greenpeace, Seas At Risk, Surfrider Foundation Europe et Zero Waste Europe. Ensemble, ils représentent des milliers de groupes actifs, de sympathisants et de citoyens dans tous les États membres de l'UE qui œuvrent pour un avenir sans pollution plastique.*



La campagne "Break the plastic Wave" de Surfrider Foundation Europe est soutenue par le programme LIFE créé par la Commission européenne. Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui n'engage que ses auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.